

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

L'an deux-mille vingt-six, le 5 juin à 17h30, le Conseil Municipal de la commune de CARSAC-AILLAC, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Patrick BONNEFON, Maire

Présents : BONNEFON Patrick, CORDIER Christelle, DEBETAZ Martine, JARDEL Fabienne, LESUEUR Mickaël, LESUEUR-CHATEL Régine, MALARDIER Damien, MONDAMERT Marc, MORVILLEZ Aude, NIMAL Isabelle, PAUL Sylvain, TRAVERSE Jean-Pierre, TRÉFEIL Marie, TRÉFEIL Monique, TREILLE Patrick

Absents excusés : BERNARD Stevens, GAUCHOT Jean-Yves, GOUNARIS Sophie, MIRANDE Nicolas

Procurations : BERNARD Stevens à JARDEL Fabienne – GAUCHOT Jean-Yves à BONNEFON Patrick - GOUNARIS Sophie à TRÉFEIL Marie – MIRANDE Nicolas à TREILLE Patrick

CORDIER Christelle a été désigné(e) secrétaire de séance

Date de convocation : 28/05/2026

Adoption du PV de la séance du 20/05/2026

Le Maire rappelle les points abordés lors de la séance ; Isabelle Nimal fait une remarque sur le manque de contenu dans le PV sur certains sujets ; le Maire lui répond que le PV ne peut pas être un compte-rendu exhaustif. Après prise en compte de cette remarque, PV approuvé à l'unanimité.

Élections des délégués pour les sénatoriales

Sont élus, par 17 voix et 2 blancs, les 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants de la liste BONNEFON :

Titulaires : Patrick BONNEFON – Fabienne JARDEL – Jean-Yves GAUCHOT – Marie TRÉFEIL – Patrick TREILLE

Suppléants : Régine LESUEUR-CHATEL Jean-Pierre TRAVERSE – Christelle CORDIER.

Le Maire informe que l'élection des Sénateurs aura lieu le dimanche 27 septembre 2026 à la Préfecture de Périgueux.

Subvention aux associations – Complément exercice 2026

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une subvention de 150 € pour l'Amicale de la Compagnie de Gendarmerie de Sarlat qui avait été attribuée par la Commission mais non votée par le Conseil Municipal. Cette association a pour objet des actions de prévention sécurité routière, au profit des écoles élémentaires sur le métier de gendarme, sur les violences conjugales...

Acquisition à l'amiable d'une parcelle en emplacement réservé du PLUi

Le Maire fait part d'une proposition pour l'acquisition d'une parcelle de 2 522 m² en prolongement du parcours santé et située en emplacement réservé du PLUi pour l'aménagement d'espaces verts et de stationnement au prix de 2 500 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'acquisition par acte administratif.

Informations diverses

- Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : le Maire donne lecture et communique le nom des membres retenus par la Direction Départementale des Finances Publiques suite à la proposition du Conseil Municipal ; cette commission se réunit une fois par an pour statuer sur les impositions et les classements des propriétés foncières.

- Bureau de Poste de Carsac : le Maire informe qu'il s'est entretenu avec le Directeur du bureau de Sarlat concernant les nombreuses fermetures du bureau ; il donne par ailleurs lecture d'un courrier informant de la fermeture du bureau du 03/08/2026 au 22/08/2026 ; durant cette période, les services postaux restent accessibles à la Poste Relais SPAR de Carsac-Aillac ; le distributeur devrait rester en service pendant cette fermeture.

- Remerciements divers d'associations pour les subventions 2026.

- Le Maire fait part d'une proposition d'une société espagnole pour le recrutement d'un médecin libéral en installation pour un coût de 7 000 € ; le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce devis ; le Maire autorise également Isabelle Nimal à inscrire la commune sur des forums et sites internet gratuits pour le recrutement de médecins en libéral.

Prochain Conseil Municipal : Mardi 23 juin 2026 à 18h00.

La séance est levée à 18h30

La secrétaire de séance, Christelle CORDIER



Le Maire, Patrick BONNEFON

